

formation

CQP APS



OBJECTIFS

Au terme de cette formation, les participants pourront exercer le métier d'agent de prévention et de sécurité



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉ-REQUIS

Posséder les savoirs de base
Avoir l'autorisation préalable d'entrer en formation délivrée par la préfecture
Ne pas avoir de contre indication médicale



DURÉE

179 heures
(examen compris)



NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum



SANCTION DIPLÔME

Carte Professionnelle
Diplôme CQP APS
Attestation E.P.I.
Certificat S.S.T.

Programme de la formation

- ✓ UV1 : Module de secourisme
- ✓ UV2 : Module environnement juridique
- ✓ UV3 : Module gestion des conflits
- ✓ UV4 : Module stratégique (environnement juridique, gestion des conflits, stratégique)
- ✓ UV5 : Module prévention des risques
- ✓ UV6 : Modalités d'appréhension au cours de l'exercice du métier
- ✓ UV7 : Module sensibilisation aux risques terroristes
- ✓ UV8 : Module professionnel
- ✓ UV9 : Module palpation de sécurité et inspection des bagages
- ✓ UV10 : Modules surveillance par moyens électroniques de sécurité
- ✓ UV11 : Module gestion des risques
- ✓ UV12 : Module évènementiel spécifique
- ✓ UV 13 : Module gestion des situations conflictuelles dégradées
- ✓ UV 14 : Module industriel spécifique
- ✓ UV 15 : Mise en situation pratique